

## Intervention Madame Errante, courrier de Madame Chapeau du 27/07/2015

Par ce courrier, Madame Chapeau, maire de Haute Goulaine continue de tromper son monde. En fait elle ne trompe personne puisque chacun connaît bien la vérité mais joue son jeu de con. Dans quel but, alors vraiment je me pose la question depuis 12 ans. Quel est l'intérêt de couvrir la commune de Haute Goulaine dans sa tromperie ? la morale voudrait que massivement les gens me défendent mais non. Aurais-je la clé de ce mystère un jour ?

Madame Errante n' a pas fait la bonne demande à Madame Chapeau et pourtant elle a bien compris le dossier. La seule question à poser à madame Chapeau est de lui demander pourquoi l' assainissement de M. Roirand n' a pas été fait à 1,30 m comme il était possible de le faire et de fournir le document montrant que le tabouret de 1,30m de M. Roirand à bien été communiqué au maître d' œuvre la D.D.A.F. pour intégration dans son projet.

Il n' y a même pas à interviewer Madame Chapeau mais à la sommer de réaliser l' assainissement de M. Roirand à 1,30m puisque c' était possible et toujours possible (il suffit juste de tout casser le collecteur public pour l' abaisser suivant la pente nécessaire, pour l' assainissement de M. Roirand, voulue par les règles de l' art. Et la canalisation d' assainissement ne touchera pas la canalisation d' eau je vous l' assure !).

Madame Errante représente la France pour les citoyens de Haute Goulaine, si je me trompe qu' elle me le dise immédiatement, et en tant que telle elle doit régler ce problème. Je ne lui ai pas demandé de médiation, **je lui demande de régler le problème causé par la tricherie de la commune de Haute Goulaine.** Il n' y a rien à discuter. Cela fait plus de 12 ans que la commune reste dans le déni de la faisabilité du tabouret de 1,30m.

Elle doit régler le problème parce que une justice corrompue à confirmé la fausse affirmation de la commune de Haute Goulaine. Et c' est bien de la responsabilité de la France que de réparer ce dysfonctionnement total de la justice et de relancer une procédure judiciaire pour faire toute la lumière sur cette tricherie.

Ce courrier de Madame Chapeau n' a donc aucun intérêt si ce n' est que de confirmer le déni de la tricherie et le déni de la barbarie infligée au couple de seniors depuis 12 ans. Froidement elle continue dans cette **horreur idéologique**, développée par la commune de Haute Goulaine depuis 12 ans, - **le droit de sacrifier la vie d' un couple pour raison de lèse-maire.**, continuant de tromper les observateurs extérieurs ( qui veulent bien se laisser tromper il faut le dire !) en racontant une histoire d' aléa technique avec lequel nous aurions refusé de composer.

Mais il va me donner matière à écriture et ce sera très dense.

Je commencerai par « Depuis lors, Monsieur ROIRAND n' a de cesse d' écrire à différents interlocuteurs pour dénigrer la position de la commune de Haute Goulaine ».